

# Référentiel technico-économique

## SYSTÈME LAPINS

### NAISSEUR ENGRAISSEUR GUADELOUPE

#### Conjoncture 2022, 2023 et estimations 2024

Dans le cadre du POSEI France (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et l'Insularité), les instituts techniques nationaux IDELE, IFIP et ITAVI coordonnent un programme d'élaboration de références technico-économiques, basées sur le suivi d'environ 120 exploitations, illustratives de différents types de systèmes de production des filières de ruminants et monogastriques dans les départements d'Outre-mer.

En Guadeloupe, les Réseaux de Références en Elevage sont mis en œuvre sous l'égide de la Chambre d'agriculture et de l'interprofession Iguavie. Le Réseau de Références en Élevage (RRE) de lapins repose sur le suivi technico-économique de 5 fermes membres de la coopérative Alyans Elevage (anciennement Cunigua).

Les données individuelles collectées sur le terrain par une technicienne de la Chambre d'Agriculture sont complétées par d'autres données récoltées auprès de la coopérative et par l'analyse des comptabilités agricoles. Des visites de terrain réalisées auprès de chaque producteur permettent de préciser et de valider ces données.

Le tableau ci-dessous présente la **structure du système-type lapin naisseur engraisseur**. La taille retenue pour le système-type de production est de 150 cages mères occupées, pour 200 femelles en production. Ce dimensionnement nécessite 0,6 UMO familiale (Unité de Main d'Œuvre = Equivalent Temps Plein), sans salarié. La filière cunicole en Guadeloupe est professionnelle et organisée : conduite en bande, production de doses pour l'insémination artificiel au sein de la coopérative, importations de génétique depuis l'Hexagone, etc.



#### SYSTÈME-TYPE LAPIN NAISSEUR-ENGRAISSEUR - GUADELOUPE

Cadre de filière	En filière organisée (Coopérative ALYANS ELEVAGE)
Femelles en production	200
Cages mères occupées	150
Main d'œuvre	0,6 UMO familiale (Unité de Main d'Œuvre = 1 Equivalent Temps Plein), pas de salarié
Type de conduite	2 bandes, 3 semaines entre les bandes et insémination artificielle
Reproduction	Insémination artificielle, doses issues de l'atelier d'élevage de GP et parentaux mâles de la coopérative, réalisée par une technicienne de la Chambre d'Agriculture 971
Origine	Lapines : 80% auto-renouvellement + 20% importations souche Hycole/Hyfar Mâles : élevage de GP et parentaux mâles importés souche Hycole/Hyfar
Bâtiment	Bâtiment 400m <sup>2</sup> sur fosse semi profonde avec ventilation statique pour maternité et engraissement
Aliment	Aliment complet fabriqué localement (GMA)



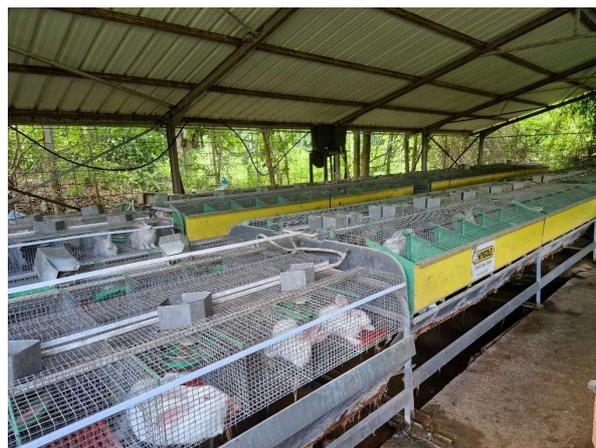
## RÉSULTATS TECHNIQUES

Sur base des suivis individuels, deux modèles d'exploitation, pour une même structure d'atelier, sont créés : l'Exploitation Standard et le Cas-Type Objectif.

L'Exploitation Standard (ES) représente le fonctionnement d'une exploitation typique et illustrative de celles communément observées, avec des performances techniques et des résultats économiques dans la moyenne.

Le Cas-Type Objectif (CTO), avec un niveau relativement optimisé de fonctionnement et de résultats, formalise des objectifs cibles accessibles dans le contexte local.

Les tableaux ci-dessous présentent les paramètres techniques et la productivité de ces deux modèles d'exploitation en Guadeloupe.



	Exploitation Standard (ES)	Cas-Type Objectif (CTO)
<b>Effectifs moyens</b>		
Femelles en production	200	200
Cages mères occupées	150	150
Taux d'occupation des cages mères	133%	133%
<b>Maternité</b>		
Nombre annuel d'IA	1 553	1 738
Taux de mise-bas/IA	51,3%	59,8%
Mise-bas/femelle/an	3,98	5,20
Nés totaux/mise-bas	7,51	7,90
Nés vivants/mise-bas	6,58	7,03
Taux de mortinatalité	12,3%	11,0%
Sevrés/mise-bas	5,5	6,0
Age au sevrage (jours)	31	31
Taux de mortalité naissance-sevrage (sur nés vivants)	16,47%	15,2%
<b>Rythme de reproduction</b>		
Intervalle entre 2 IA (semaines)	3	3
Taux de renouvellement	169%	140%
Age première IA (jours)	135	133
Bandes saillies/an	14,5	14,5
<b>Engraissement</b>		
Taux de mortalité en engraissement	22,5%	18,2%
Taux de mortalité naissance-vente (sur nés totaux)	43,2%	38,3%
Lapin de chair produits/mise-bas	4,26	4,88
Age moyen des lapins de chair vendus (jours)	92,6	84,0
Indice de Consommation (IC) engraissement	3,94	3,52
Indice de Consommation (IC) global	5,43	4,86
Poids moyen lapins de chair vendus (kg vif)	2,46	2,46
Poids moyen lapins de chair vendus (kg carcasse)	1,50	1,50
Rendement carcasse	61,2%	61,2%
Lapin de chair produits/an (tête)	3 394	5 072
Production de lapin de chair/an (kg carcasse)	5 098	7 632
Lapin de chair produits/an/femelle (têtes)	17,0	25,4
Production annuelle de lapin de chair/an/femelle (kg carcasse)	25,5	38,2

## DONNÉES ÉCONOMIQUES

Ce document présente les résultats économiques 2022 et 2023 consolidés : toutes les données économiques nécessaires ont été obtenues auprès des coopératives et des éleveurs pour l'année entière.

Les résultats économiques 2024 sont estimés. Ils sont calculés sur la base des prix communiqués par la coopérative en fin d'année. Ils ne résultent pas d'une analyse complète et définitive de l'année.

### PRODUITS

Prix de vente moyen	2022	2023	Estimations 2024
Lapins de chair (€/kg carcasse)	8,00 €	8,00 €	8,00 € ou 10,98 €
Reproducteurs réformés (€/kg carcasse)	7,00 €	7,00 €	7,00 € ou 7,58 €

En 2022 et 2023, les prix des animaux n'ont pas évolués. Lors de la rédaction de cette publication, des négociations sont en cours et vise à augmenter le prix du lapin de chair de 8€/kgc à 13,10€/kgc en 2024. Cette augmentation de prix serait rétroactive, à compter de mai 2024, et résulterait sur un prix moyen pondéré 2024 de 10,98€/kgc. Les résultats économiques présentés dans ce document se baseront sur les deux prix.

### AIDES

Aides (€/kg carcasse)	2022	2023	Estimations 2024
POSEI, part éleveur	1,37 €	1,46 €	1,46 €
POSEI, part coop. reversée à l'éleveur pour « fidélisation »	0,65 €	-	-
Plan de résilience	0,38 €	-	-
<b>Total des aides perçues par l'éleveur</b>	<b>2,40 €</b>	<b>1,46 €</b>	<b>1,46 €</b>

En 2023, le montant moyen du POSEI directement versé aux éleveurs est plus élevé que l'année précédente, un éleveur ayant fait remonter significativement cette moyenne. Depuis 2023, la coopérative ne redistribue plus sa part du POSEI sous forme de l'aide pour « fidélisation ». L'aide exceptionnelle du plan de résilience de 2022 n'étant également pas reconduite, le total des aides pour l'éleveur passe de 2,40€/kgc en 2022 à 1,46€/kgc entre 2023 et 2024.

### ALIMENT

Aliments (€/tonne)	2022	2023	Estimations 2024
Aliment maternité	564 €	633 €	559 €
Aliment engraissement	555 €	613 €	596 €
Aliment finition	538 €	601 €	574 €
<b>Tous aliments consommés</b>	<b>555 €</b>	<b>613 €</b>	<b>566 €</b>



### RENOUVELLEMENT DES LAPINES ET IA

Le renouvellement des lapines de reproduction se base sur un ratio moyen d'environ 80% d'auto-renouvellement et 20% d'achat de lapines importées.

Les éleveurs importent des lapines reproductrices et bénéficient d'une aide à l'importation d'animaux vivants (IAV : 28€/femelle adultes ou 6€/femelle d'un jour). Pour les lapines d'un jour, il est considéré que seules 50% de ces lapines arrivent à leur première mise-bas, compte tenu du tri, de la

mortalité et des faibles taux de mise-bas en Guadeloupe. En 2023 et 2024, la coopérative a pris en charge ces achats d'animaux importés.

Pour les lapines en auto-renouvellement, le coût se base sur le prix de vente de lapins de chair, aide POSEI comprise.

Les éleveurs payent également les inséminations artificielles réalisées par la Chambre d'Agriculture. Ce coût s'élève à 2,17€/acte et n'a pas évolué ces 3 dernières années.



Renouvellement	2022	2023	Estimations 2024
<b>Prix jeunes lapines (€/tête) :</b> importées 20% et auto-renouvellement 80%	<b>19,6 €</b>	<b>10,8 €</b>	<b>10,8 €</b>
• Coût jeune lapine importée (€/tête)	38,1 €	0 €	0 €
• Coût jeune lapine auto-renouvellement (€/tête)	15,0 €	15,0 €	15,0 €

## CHARGES DE L'EXPLOITATION STANDARD

En dehors de l'aliment et du renouvellement, les estimations des autres charges se basent sur l'analyse des comptabilités. Ces charges peuvent être relativement variables d'une ferme à l'autre, mais aussi d'une année à l'autre pour une même ferme.

Pour plus de robustesse, le montant de ces différentes dépenses a été calculé sur la base de l'analyse des comptabilités 2021 et 2022, et considéré comme identique pour plusieurs années

	2022		2023		Estimations 2024	
	Total	Par cage mère	Total	Par cage mère	Total	Par cage mère
<b>Charges opérationnelles</b>	<b>27 419 €</b>	<b>182,8 €</b>	<b>27 635 €</b>	<b>184,2 €</b>	<b>26 515 €</b>	<b>176,8 €</b>
Alimentation	18 364 €	122,4 €	20 383 €	135,9 €	19 263 €	128,4 €
Renouvellement + IA	3 697 €	24,6 €	1 894 €	12,6 €	1 894 €	12,6 €
Divers (santé, cotisation coop et divers)	5 358 €	35,7 €	5 358 €	35,7 €	5 358 €	35,7 €
<b>Charges de structure</b>	<b>10 098 €</b>	<b>67,3 €</b>	<b>10 098 €</b>	<b>67,3 €</b>	<b>10 098 €</b>	<b>67,3 €</b>
Électricité, eau	634 €	4,2 €	634 €	4,2 €	634 €	4,2 €
Entretien et réparation bâtiments/véhicules	3 069 €	20,5 €	3 069 €	20,5 €	3 069 €	20,5 €
Assurances	2 342 €	15,6 €	2 342 €	15,6 €	2 342 €	15,6 €
Frais de gestion	2 316 €	15,4 €	2 316 €	15,4 €	2 316 €	15,4 €
Divers (taxes, MSA et divers)	1 737 €	11,6 €	1 737 €	11,6 €	1 737 €	11,6 €

### Bâtiments et amortissements

Coût global (bâtiments & équipements)	150 000 €
Coût du bâtiment (par cage-mère)	1 000 €
Part du gros-œuvre	70%
Part du matériels et équipements	30%
Pourcentage d'aides FEADER	65%
Durée d'amortissement gros-œuvre (années)	15
Durée d'amortissement matériels et équipements (années)	7
Taux d'intérêt de l'emprunt	3,00%
<b>Annuités, subventions déduites</b>	<b>5 606 €</b>
dont remboursement du capital	4 700 €
dont frais financiers LMT	906 €



## RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

### COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION STANDARD (ES)

	2022	2023	Estimations 2024 (prix lapin 8€/kgc)	Estimations 2024 (prix lapin 10,98€/kgc)
<b>Produit Brut</b>	<b>53 012 €</b>	<b>48 205 €</b>	<b>48 205 €</b>	<b>63 371 €</b>
dont produits hors aides	40 782 €	40 782 €	40 782 €	55 948 €
dont aides POSEI	10 283 €	7 423 €		7 423 €
dont aide plan de résilience	1 946 €	0 €		0
- <b>Charges opérationnelles</b>	<b>27 419 €</b>	<b>27 635 €</b>	<b>26 515 €</b>	
dont renouvellement + IA	3 697 €	1 894 €	1 894 €	
dont aliment	18 364 €	20 383 €	19 263 €	
<b>= Marge brute</b>	<b>25 593 €</b>	<b>20 570 €</b>	<b>21 690 €</b>	<b>36 856 €</b>
- <b>Charges de structure (hors amort.)</b>	<b>10 098 €</b>	<b>10 098 €</b>		<b>10 098 €</b>
<b>= Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>15 495 €</b>	<b>10 472 €</b>	<b>11 592 €</b>	<b>26 758 €</b>
- Annuités + frais financiers CT	6 646 €	6 627 €		6 596 €
<b>= Revenu disponible</b>	<b>8 849 €</b>	<b>3 845 €</b>	<b>4 996 €</b>	<b>20 162 €</b>
<b>= Revenu disponible/lapine</b>	<b>44 €</b>	<b>19 €</b>	<b>25 €</b>	<b>101 €</b>

Le compte d'exploitation exprime les résultats économiques annuels de l'Exploitation Standard (soit pour 0,6 UMO, Unité de Main d'Œuvre), à différents niveaux : Marge Brute, EBE et revenu disponible.

Le **revenu disponible pour l'exploitant** rend compte de ce qui lui reste pour vivre et investir dans son outil de travail après avoir payé toutes ses charges, opérationnelles, de structure et financières.

## LE COÛT DE PRODUCTION DE L'EXPLOITATION STANDARD (ES)

Le coût de production, en €/kg de carcasse, prend en compte les charges détaillées précédemment dans ce document mais également la main d'œuvre familiale. Dans notre modèle, l'éleveur doit se rémunérer à hauteur de 2 SMIC par UMO (Unité de Main d'Œuvre). Le SMIC net annuel étant de 15 630 € en 2022, 16 480 € en 2023 et 16 840 € en 2024.

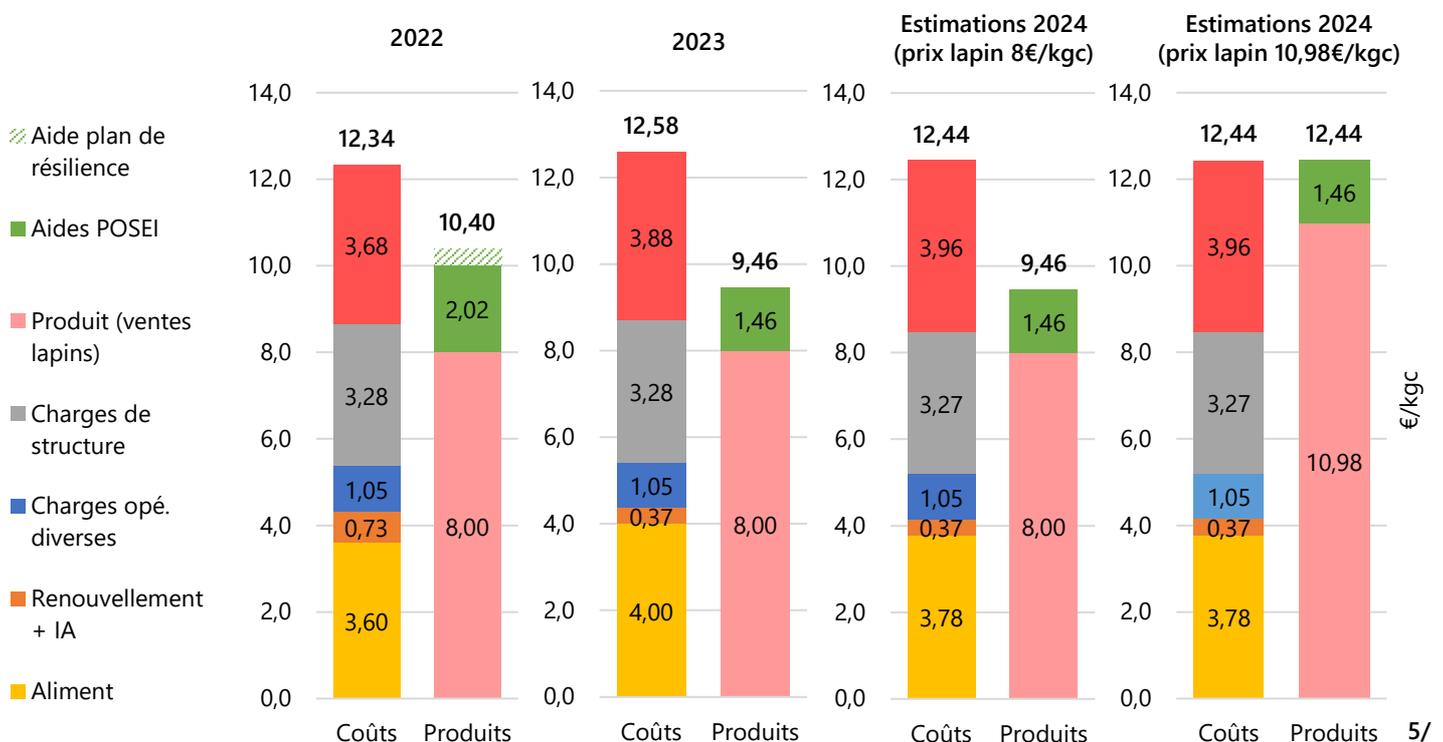
Le coût de production est à mettre en parallèle avec les produits, c'est-à-dire les ventes de lapins et les aides perçues.

Un solde « **Produit Total – Coût de Production** » négatif indique une rémunération du travail inférieure à l'objectif de rémunération de 2 SMIC net/UMO.

	2022	2023	Estimations 2024 (prix lapin 8€/kgc)	Estimations 2024 (prix lapin 10,98€/kgc)
<b>Coût de production €/kg carcasse</b>	<b>12,34 €</b>	<b>12,58 €</b>	<b>12,44 €</b>	<b>12,44 €</b>
Alimentation	3,60 €	4,00 €	3,78 €	3,78 €
Renouvellement + IA	0,73 €	0,37 €	0,37 €	0,37 €
Charges opé. diverses (santé, cotisations coop, divers)	1,05 €	1,05 €	1,05 €	1,05 €
Charges de structure avec amortissements	3,28 €	3,28 €	3,27 €	3,27 €
Rémunération MO familiale	3,68 €	3,88 €	3,96 €	3,96 €
<b>Produit total €/kg carcasse</b>	<b>10,40 €</b>	<b>9,46 €</b>	<b>9,46 €</b>	<b>12,44 €</b>
Ventes de lapins	8,00 €	8,00 €	8,00 €	10,98 €
Aides	2,40 €	1,46 €	1,46 €	1,46 €
<b>Solde = Produit - Coût de production</b>	<b>-1,94 €</b>	<b>-3,13 €</b>	<b>-2,98 €</b>	<b>-0,00 €</b>
<b>Niveau de rémunération du travail de l'exploitant pour 1 UMO</b>	<b>0,94 SMIC</b>	<b>0,39 SMIC</b>	<b>0,49 SMIC</b>	<b>2,00 SMIC</b>

Sans modification du prix d'achat des lapins, durant les 3 années, l'équilibre coût vs. produits n'est pas atteint. La rémunération permise descend en dessous d'un demi SMIC pour 1 UMO en 2023 et 2024.

Si le prix du lapin passe à 10,98€/kgc, l'éleveur de l'ES peut prétendre à une rémunération de 2 SMIC/UMO, l'équilibre coût vs. produit est atteint.



## COMPTE D'EXPLOITATION & COÛT DE PRODUCTION DU CAS-TYPE OBJECTIF 2023 (CTO)

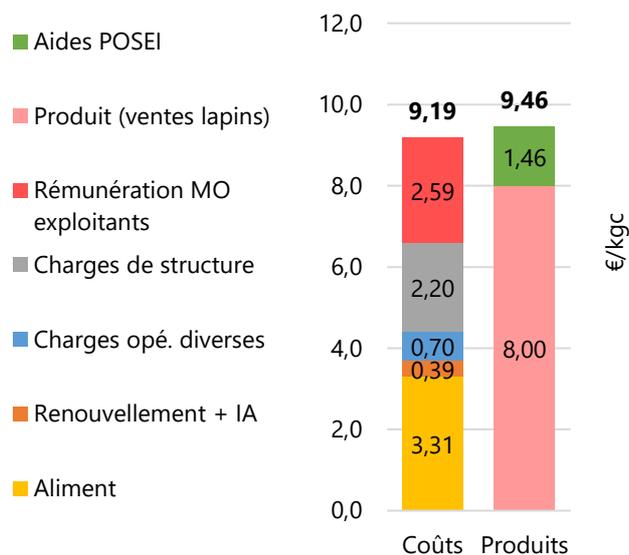
Pour rappel, le Cas-Type Objectif (CTO), est le modèle d'exploitation dont la structure est similaire de l'ES, soit 1 bâtiment de 200 lapines en production qui emploie 0,6 UMO (Unité de Main d'Œuvre), mais avec un niveau optimisé de fonctionnement et de résultats. Le niveau de fonctionnement du CTO permet un gain de productivité de 50 % et une diminution de l'Indice de Consommation (IC) par rapport à l'ES.

### CTO 2023

<b>Produit Brut</b>	<b>72 168 €</b>
dont produits hors aides	61 055 €
dont aides POSEI	11 113 €
dont aide plan de résilience	0 €
<b>- Charges opérationnelles</b>	<b>33 596 €</b>
dont renouvellement + IA	2 991 €
dont aliment	25 247 €
<b>= Marge brute</b>	<b>38 572 €</b>
- Charges de structure (hors amort.)	10 098 €
<b>= Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>28 474 €</b>
- Annuités + frais financiers CT	6 548 €
<b>= Revenu disponible</b>	<b>21 794 €</b>
<b>= Revenu disponible/lapine</b>	<b>109 €</b>

Le CTO a été construit en sélectionnant les meilleurs résultats techniques parmi les fermes du réseau. Ces paramètres sont des cibles à atteindre dans un objectif de développement. Le taux de mise-bas, le nombre de lapereaux nés-vivants et l'efficacité alimentaire sont les principaux facteurs techniques explicatifs des différences de résultats économiques.

### Coût de production et Produits CTO 2023



Pour 2023, l'amélioration des paramètres techniques entraîne une diminution du coût de production de 12,58€/kg vif pour l'ES à 9,19€/kg vif pour le CTO.

Le revenu disponible pour l'éleveur en 2023 passe de 3 845€ pour l'ES à 21 794€ pour le CTO.



#### Pour plus d'informations

Emilie WILLEMS, Coordinatrice RRE Monogastriques Antilles  
emilie.willems@ifip.asso.fr - +596 6 96 88 08 14

Avec les contributions de Aymeric LE LAY (ITAVI) et Arnault VILLARET (Idele)  
Crédits photos : ITAVI



#### Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr  
Edition : janvier 2025 - Réf. Idele : 0025 600001

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Emilie WILLEMS

Pour en savoir plus : [www.reseaux-elevage-dom.fr](http://www.reseaux-elevage-dom.fr)